



COMITE D'ENTREPRISE

AVIS DU CE

29 novembre 2007

Sur la fusion GDF SUEZ

Le CE de SUEZ a obtenu de la Direction le renouvellement et des précisions sur les principes d'intégration des salariés de SUEZ dans le cadre de la fusion GDF SUEZ. Il a également obtenu d'être étroitement associé au processus d'organisation et d'intégration des équipes du siège social du futur groupe, ainsi que la désignation du cabinet le cabinet Secafi Alpha, expert indépendant, pour l'assister dans cette tâche.

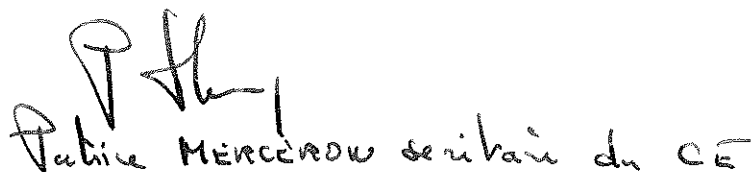
Dans ces conditions et compte tenu des engagements forts pris publiquement par les directions de SUEZ et de GDF en faveur du maintien et du développement de l'emploi dans le futur Groupe, le CE de SUEZ donne, **à la majorité, un avis favorable** au projet de fusion GDF SUEZ.

Le CE de SUEZ rappelle qu'il avait déjà donné un avis favorable au projet industriel de fusion entre SUEZ et GDF le 3 novembre 2006.

Sur la mise en bourse de SUEZ Environnement

Depuis l'annonce du projet de fusion entre SUEZ et Gaz de France en février 2006, le CE de SUEZ s'est mobilisé pour préserver l'intégrité du Groupe et s'opposer à son démantèlement.

Dans la ligne de l'ensemble des actions menées par le CE de SUEZ depuis cette date, celui-ci donne **à l'unanimité un avis défavorable** à l'introduction en bourse de SUEZ Environnement pour céder 65 % de son capital au marché.



Fabrice Mercenou secrétaire du CE

Le Comité d'Entreprise de SUEZ
Téléphone : 01 40 06 66 21